

Proposition présentée par les députés:

M^{me} et MM. Eric Stauffer, Henry Rappaz, Roger Golay, Sandra Borgeaud, Thierry Cerutti, Claude Jeanneret, Maurice Clairet et Sébastien Brunny

Date de dépôt: 2 mai 2006

Messagerie

Proposition de motion

Transport Public Genevois gratuit pour les adolescents de moins de 16 ans

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- qu'il convient d'encourager les transports collectifs dès le plus jeune âge ;
- qu'à ce titre il faut faire évoluer les mentalités dès l'adolescence afin de promouvoir l'usage des transports en commun, moins polluants que le transport individuel ;
- que le nombre de jeunes victimes d'accidents de deux-roues, toutes catégories confondues, ne cesse d'augmenter ;
- que le prix de l'essence à la pompe s'enflamme et contribue à alourdir les budget des familles les plus modestes,

invite le Conseil d'Etat

à étudier la possibilité, par le biais d'un arrêté ou d'un projet de loi, d'instaurer la gratuité des transports public genevois, de 6 h 30 à 19 h 30 du lundi au samedi, pour les adolescents de moins de 16 ans scolarisés ou apprentis à Genève.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Nous sommes un certain nombre dans ce parlement à penser qu'il convient de faire évoluer les mentalités en matière de transport urbains. Le but est de progressivement amener les Genevois, tout en respectant la complémentarité des transports qu'ils ont plébiscitée, à utiliser les transports publics chaque fois que cela est compatible avec la nature de leur déplacement.

Force est de constater que la politique mise en œuvre, qui vise à opposer le transport individuel au transport collectif, n'apporte que des désagréments aux uns et aux autres, sans pour autant induire les changements souhaités. Sans compter que la stratégie actuelle engorge nos rues et contribue largement à l'accroissement de la pollution. Dès lors il apparaît nécessaire de mener une politique incitative soutenue par une communication adéquate.

Nous entendons par politique incitative apprendre à la génération des années 1980-1990, actuellement des adolescents, ainsi qu'à leurs parents – adolescents dans les années 1970-1980 – que le transport collectif leur apporte un plus par rapport aux deux-roues. Tant sur le plan de la sécurité que sur le plan économique. La génération des années 1970-1980 n'utilise que très rarement les transports en public et n'éduque pas ses enfants à utiliser les transports en commun, reproduisant l'individualisme que sacralisait cette époque.

Pour remédier à cet état de fait, il nous apparaît que l'un des meilleurs moyens de faire évoluer les mentalités est de rendre les transports publics réellement attractifs. D'une part pour les parents qui subissent la hausse du poste « carburants » du deux-roues de leurs enfants. Pour les adolescents ensuite qui bénéficieront les premiers de cet allègement budgétaire de leurs parents par un transfert vers leur argent de poche.

C'est une manière efficace de concilier des points de vue apparemment opposés. D'un côté l'évolution des mentalités en matière de transports urbains dès l'adolescence, et de l'autre la soif de liberté qui habite chacun à cet âge-là.

En offrant la gratuité à cette catégorie d'utilisateur on fait un pari sur l'avenir, n'est-ce pas aussi notre rôle de députés ?

C'est en tout cas un moyen d'induire un changement comportemental plus démocratique que certains rétrécissements de rues ou mise en sens unique à rebours du bon sens, comme cela se fait trop souvent actuellement.

Nous ne devons jamais perdre de vue que le peuple a majoritairement voulu la complémentarité des moyens de transports. En s'exprimant de cette façon il nous invite à nous souvenir qu'avoir le choix équivaut à la liberté et que convaincre sans contrainte équivaut à la victoire. Ce message du souverain est clair, il attend de sa députation qu'elle fasse ce qu'il faut pour convaincre les indécis et qu'il n'entend pas être contraint par les méthodes pratiquées en ville, parfois plus proches du stalinisme le plus obscur que de la démocratie directe qui est la nôtre.

Si cela ne devait pas suffire aux sceptiques, il convient de rappeler ici que trop d'accidents, dont certains mortels, sont à déplorer parmi les jeunes conducteurs, en particulier de deux-roues.

Genève aime à s'inspirer des progrès sociaux réalisés dans d'autres lieux. Sachez, Mesdames et Messieurs les Députés, qu'il est d'autres pays où les écoliers et des étudiants sont transportés gratuitement par l'Etat. Or, sachez que sur ce plan, qui traite autant de la pollution que de la sécurité des nos jeunes, Genève est à la traîne.

Pour toutes ces bonnes raisons, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les Députés, de soutenir la présente motion.